**Modèle d’attestation sur l’honneur**

*Document à compléter de façon lisible et de préférence en majuscules.*

Raison sociale du demandeur : **SDET (Syndicat Départemental d’Energie du Tarn)**

Numéro de SIREN du demandeur : **258 100 072**

Adresse : **2 Rue Gustave Eiffel Zone AlbiTech 81 000 ALBI**

Téléphone : **05 63 43 21 40**

Courriel : **p.vienne@te81.fr**

**A. BAR-EQ-127 (v A16.1) : Mise en place d’un système de ventilation mécanique contrôlée (VMC) simple flux hygroréglable de type A ou B**

\* Date d’engagement de l'opération (ex : date d’acceptation du devis) : …..........................

\* Date de preuve de réalisation de l’opération (ex : date de la facture) : ….........................

\* Référence de la facture : ….........................

\* Nom du site des travaux ou nom de la copropriété : ….........................

\* Adresse des travaux : ….........................

Complément d’adresse : ….........................

Code postal : ….........................

Ville : ….........................

\*Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération :

□ OUI □ NON

\*Type de logement :

□ Appartement □ Maison individuelle

A ne remplir que dans le cas d’une installation individuelle :

\*Surface habitable (m²) : ….........................

A ne remplir que dans le cas d’une installation collective :

\*Nombre d’appartements : ….........................

\*Energie de chauffage : □ Combustible □ Electricité

\*Type d’installation :

□ Type A : seules les bouches d’extraction sont hygroréglables

□ Type B : les bouches d’extraction et les entrées d’air sont hygroréglables

Le système de ventilation hygroréglable bénéficie d’un avis technique du CSTB en cours de validité. Les bouches d’extraction hygroréglables, et le cas échéant les entrées d’air hygroréglables, sont certifiées CSTBat ou possèdent des caractéristiques de performance et de qualité équivalentes.

\*Type de caisson :

□ Standard

□ Basse consommation

NB : en installation collective un caisson de ventilation est à basse consommation s’il a une puissance électrique absorbée pondérée inférieure ou égale à 0,25 WThC/(m3/h) au débit pondéré et si sa courbe aéraulique est montante (la pression croît avec le débit, la pression du ventilateur s’adapte au débit demandé par la bouche). Dans le cas contraire le caisson est standard. Dans le cas d’une installation individuelle : Le caisson de ventilation est certifié CSTBat ou possède des caractéristiques de performance et de qualité équivalentes.

\*Puissance électrique absorbée pondérée (WThC) : …....................

Dans le cas d’une installation collective :

\*Puissance électrique absorbée pondérée (WThC/(m3 /h)) : …....................

A ne remplir que si les marque et référence des équipements ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l’opération :

\*Marque du caisson : …....................

\*Référence du caisson : …....................

\*Marque des bouches d’extraction : …....................

\*Référence des bouches d’extraction : …....................

Pour un système de type B uniquement:

\*Marque des bouches d’entrée d’air : …….................

\*Référence des bouches d’entrée d’air : …....................

**B. Bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie**

Nom du signataire : …………………………………………………………………….......................

Prénom du signataire : ………………………………………………………………………………….  
Pour les bénéficiaires personnes morales, préciser :   
Raison sociale du bénéficiaire : ……………………………………………………………………….  
Numéro SIREN du bénéficiaire : ……………………………………………………………………..  
Fonction du signataire : ………………………………………………………………………………..  
Adresse : ………………………………………………………………………………………………...  
Code postal : ……………………………………………………………………………………………  
Ville : …………………………………………………………………………………………………….  
Pays : ……………………………………………………………………………………………………  
Téléphone : ……………………………………………………………………………………………..  
Courriel : ………………………………………………………………………………………………...

**Cocher l'une des deux cases suivantes : à l'issue des opérations d'économies d'énergie :**  
□ Je suis : le seul propriétaire (final) ou le locataire des équipements installés ; ou l'occupant du logement où prend place l'opération d'économies d'énergie et je finance cette opération ; ou la personne recevant le service acheté ;  
□ je suis le maître d'ouvrage, l'un des propriétaires des équipements installés, ou l'affectataire (au titre du transfert de compétence entre collectivités territoriales) des biens sur lesquels ont lieu l'opération.

En tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que **SDET (Syndicat Départemental d’Energie du Tarn)** m'a apporté une contribution individualisée (action personnalisée de sensibilisation ou d'accompagnement, aide financière ou équivalent). Cette contribution m'a incité à réaliser cette opération d'économies d'énergie ;  
- que je fournirai exclusivement à **SDET (Syndicat Départemental d’Energie du Tarn)** l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;  
- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;

- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques de mon bien (type de bâtiment, surfaces, énergie de chauffage, etc.) et que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci ;  
- que les économies d'énergie réalisées par cette opération ne viennent pas réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une installation classée visée à l'[article L. 229-5 du code de l'environnement](http://legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=E17D6D82C7D28C9AC35DB435C5222BC2.tpdila13v_1?cidTexte=LEGITEXT000006074220&idArticle=LEGIARTI000006833439&dateTexte=&categorieLien=cid) dont je suis l'exploitant ;

- qu'aucune aide à l'investissement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) n'a été reçue ou ne sera sollicitée pour cette opération.

**Fait à ……………………………………  
Le \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ \_ \_**

**Signature du représentant et cachet :**

**C. Professionnel ayant mis en œuvre l'opération d'économies d'énergie ou assuré sa maîtrise d'œuvre :**

Nom du signataire : ……………………………………………………………………………………..

Prénom du signataire : ………………………………………………………………………………….  
Fonction du signataire : …………………………………………………………………………………  
Raison sociale : ………………………………………………………………………………………….  
Numéro SIRET : …………………………………………………………………………………………  
Adresse : …………………………………………………………………………………………………  
Code postal : …………………………………………………………………………………………….  
Ville : ……………………………………………………………………………………………………..  
Téléphone : ………………………………………………………………………………………………  
Mobile : …………………………………………………………………………………………………..  
Courriel : …………………………………………………………………………………………………

En tant que représentant de l'entreprise :  
□ ayant mis en œuvre ; ou  
□ ayant assuré la maîtrise d'œuvre  
de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que je fournirai exclusivement à **SDET (Syndicat Départemental d’Energie du Tarn)** l’ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;

- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;

- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques techniques relatives à l'opération d'économies d'énergie et, le cas échéant, sur les qualifications professionnelles requises pour mettre en œuvre cette opération ;

- que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation, conformément à ou aux fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie concernées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci.

**Fait à ……………………………………  
Le \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ \_ \_  
Cachet et signature du professionnel**

Les informations recueillies font l'objet de traitements informatiques destinés à éviter les double-comptes de certificats d'économies d'énergie et à évaluer le dispositif des certificats d'économies d'énergie. Le destinataire des données est le ministère en charge de l'énergie. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : ministère en charge de l'énergie, DGEC, SCEE, certificats d'économies d'énergie, tour Pascal, 92055 La Défense Cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.

**Mention CNIL du demandeur à compléter :**

Les informations recueillies font l’objet d’un traitement informatique destiné à l’obtention de certificats d’économie d’énergie. Le destinataire des données est **SDET (Syndicat Départemental d’Energie du Tarn)**qui les transfèrera au ministère en charge de l’énergie.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au **SDET (Syndicat Départemental d’Energie du Tarn)** au **2 Rue Gustave Eiffel Zone AlbiTech 81 000 ALBI.**

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Le bénéficiaire ne peut prétendre qu'une seule fois à une contribution versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.  
De plus, il est rappelé aux signataires de la présente attestation sur l'honneur que toute fausse déclaration expose notamment aux sanctions prévues au [code pénal (article 441-7)](http://legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=E17D6D82C7D28C9AC35DB435C5222BC2.tpdila13v_1?cidTexte=LEGITEXT000006070719&idArticle=LEGIARTI000006418764&dateTexte=&categorieLien=cid) :  
« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. »